



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Alexandre GILLES** demeurant Avenue Nandrin 7 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue Nandrin, 7 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°54K, 54L.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et extension d'une maison d'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- **la toiture plate de l'agrandissement du volume principal ;**
- **les éléments saillants en toiture ne sont pas placés dans la moitié inférieure du versant et leur hauteur dépasse 1,50m ;**
- **la longueur des éléments saillants en toiture dépasse le tiers de la longueur du versant de toiture ;**
- **l'ensemble des façades possèdent plus de deux matériaux de parement.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 janvier 2023 au 30 janvier 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)